

# tic&société

Vol. 8, N° 1-2 (1er semestre 2014 et 2ème semestre 2014) Quelles perspectives critiques pour aborder les TIC ?

Julien Rueff

# Penser le web politique avec Jacques Rancière

#### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Julien Rueff, « Penser le web politique avec Jacques Rancière », tic&société [En ligne], Vol. 8, N° 1-2 | 1er semestre 2014 et 2ème semestre 2014, mis en ligne le 02 juin 2014, Consulté le 03 juin 2014. URL : http://ticetsociete.revues.org/1423 ; DOI : 10.4000/ticetsociete.1423

Éditeur : ARTIC

http://ticetsociete.revues.org http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur : http://ticetsociete.revues.org/1423 Ce document est le fac-similé de l'édition papier. Licence Creative Commons

Julien RUEFF
Département d'information et de communication
CRICIS
Université Laval
julien.rueff@com.ulaval.ca

# Penser le web politique avec Jacques Rancière

Julien Rueff est professeur adjoint au département d'information et de communication à l'Université Laval et chercheur au Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS). Ses intérêts de recherche concernent les dimensions sociales, culturelles et politiques des technologies de communication, les théories critiques et l'épistémologie des sciences sociales. Il a récemment publié un ouvrage sur la socialisation dans les jeux de rôle en ligne, intitulé Socialisation et Jeu de rôle en ligne (Mare & Martin, 2014).

Résumé: Cet article se propose d'analyser les possibles contributions de la théorie politique de Jacques Rancière aux recherches sur les interrelations entre Internet et la démocratie. Il reprendra d'abord les concepts fondamentaux de cette théorie radicale de la démocratie et, notamment, la distinction entre « le politique », « la politique » et « la police ». Il s'agira ensuite de déconstruire ce qui, dans la littérature scientifique, est habituellement identifié à des formes empiriques de communication politique en ligne. Nous défendrons, pour finir, l'idée selon laquelle les théories de « l'espace public », assimilant la participation politique sur Internet au « parler politique en ligne », demeurent inappropriées pour penser les apports des médias numériques à la démocratie.

**Mots clés :** Internet, démocratie, Rancière, participation politique, espace public.

**Abstract**: This article analyzes the contribution of Jacques Rancière's political theory to understanding relationships between the Internet and democracy. We begin by presenting the basic concepts of his radical theory of democracy. Specifically, his distinction between "the political", "politics", and " police". We strive to deconstruct what is usually, in social scientific literature, identified with empirical forms of online political communication. We conclude by arguing that perspectives rooted in notions of the public sphere which equate political participation with online political dialogue are inadequate for understanding the democratic affordances of digital platforms.

**Keywords:** Internet, democracy, Rancière, political participation, public sphere.

Resumen: Este texto analiza las posibles contribuciones de la teoría política de Jacques Rancière a las investigaciones sobre la interrelación entre Internet y democracia. En primer lugar se consideran los conceptos fundamentales de esta teoría radical de la democracia, y, en especial, la distinción entre « lo político », « la política » y « lo policial ». En segundo lugar, se deconstruye lo que en la literatura científica habitualmente se ha identificado con las forma empíricas de comunicación política en línea. Se concluye con la idea de que las teorías del « espacio público » que asimilan la participación política en Internet con « hablar de política en línea » se revelan inapropiadas para pensar las aportaciones de los medios digitales a la democracia.

**Palabras clave :** Internet, democracia, Jacques Rancière, participación política, espacio público

# Introduction

Soumettre un article sur la théorie politique de Jacques Rancière, dans le contexte d'un numéro thématique sur les perspectives critiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC), peut paraître, à bien des égards, incongru<sup>1</sup>. Jacques Rancière n'a démontré que peu d'intérêt, dans ses écrits ou ses entretiens, pour ces technologies. À l'exception de quelques références passagères (Rancière, 2010, 2012a, 2013), ses analyses n'engagent aucune véritable discussion concernant ces dernières. À l'inverse, la théorie politique de Jacques Rancière demeure relativement absente des recherches appartenant au domaine des Internet Studies ou de la sociologie des usages des TIC<sup>2</sup>. Bien qu'il ne soit pas impossible, ici ou là, de trouver quelques citations de cet auteur, les recherches en sciences sociales sur ces technologies ne témoignent pas, à notre connaissance, d'un intérêt marqué pour les concepts ranciériens<sup>3</sup>. En d'autres termes, ni l'œuvre de Jacques Rancière ni les recherches en sciences sociales sur les TIC ne semblent pouvoir confirmer la pertinence d'un recours à cette théorie politique pour aborder la thématique de ce numéro de la revue tic&société.

Notre argumentation se propose d'analyser, au-delà de ces réticences – pourtant bien légitimes – ce que pourrait apporter la théorie rancièrienne aux recherches en sciences sociales sur les TIC. Pour parvenir à cet objectif, il nous faut d'abord réduire le spectre de notre analyse. Nous souhaitons en l'occurrence limiter notre argumentation à la question, extrêmement prolifique en sciences sociales, des interrelations entre Internet et la démocratie. Bien que la théorie politique de Jacques Rancière puisse être pertinente pour appréhender, par exemple, les enjeux pédagogiques des processus d'apprentissage (en autodidacte) sur Internet ou de la contribution des usagers à la construction d'un savoir collectif en ligne, à l'instar des encyclopédies collaboratives (Rancière, 2010), c'est d'abord dans le cadre d'un questionnement sur les enjeux démocratiques des usages d'Internet, qu'elle prend, nous semble-t-il, tout son sens.

Dès lors, nous prendrons comme point de départ la question qui, pour Peter Dahlgren, se situe au cœur d'un ensemble foisonnant de recherches sur les

<sup>1</sup> Cet article prolonge une réflexion engagée à l'occasion d'un colloque organisé par le CRICIS, en mai 2012, intitulé *Où en est la critique en communication*?. Il s'agit ainsi d'une version remaniée et augmentée d'un texte publié dans les actes de ce colloque (Rueff, 2013).

<sup>2</sup> Pour comprendre l'évolution des recherches en sciences sociales sur les TIC et, du même coup, cerner les similitudes et les différences entre la sociologie des usages et les Internet Studies, la lecture des travaux de Josiane Jouet nous paraît plus que bénéfique (Jouet, 2011).

<sup>3</sup> Il existe néanmoins quelques exceptions, dont un papier analysant les services de microblogage en Chine (Benney, 2013) et un ouvrage en allemand sur la communication politique et Youtube (Drost, 2010).

interrelations entre Internet et la démocratie : « dans quelle mesure et comment les médias numériques contribuent-ils à faciliter la participation [des citoyens à la démocratie]» (Dahgren, 2012, p. 16). L'objectif de cet article consistera à traduire cette question dans les termes de la théorie politique de Jacques Rancière, avec pour idée centrale de montrer comment cette perspective modifie les coordonnées du problème des interrelations entre Internet et la démocratie. Il s'agira d'évaluer comment la théorie rancièrienne permet de (re)penser la participation politique en ligne.

Levons, dès à présent, une ambiguïté concernant la notion de « participation ». Les recherches dans le domaine des *Internet Studies* se sont attachées à démontrer, depuis quelques années, l'existence de phénomènes relevant du « produsage » (Bruns, 2008), à savoir d'une participation croissante des usagers à la production, l'agrégation et la diffusion de contenus par la médiation des plates-formes du « Web social » (Millerand, Proulx et Rueff, 2010). Le « produsage » aurait pour spécificité de déstabiliser le modèle traditionnel du récepteur passif pour inaugurer, à l'inverse, la figure d'un usager devenu à la fois émetteur et récepteur, contribuant activement à la fabrication, à la modification et à la circulation de contenus. Le développement d'une « culture numérique » inviterait à questionner la possibilité d'un approfondissement démocratique du fonctionnement des médias de communication, et peut-être même des structures des sociétés occidentales (Benkler, 2006 ; Tapscott et Williams, 2006 ; Jenkins, 2008)<sup>4</sup>.

Cette interrogation relativement récente sur les potentialités démocratiques de la contribution des usagers au contenu (Cardon 2010; Monnoyer-Smith, 2011) ne sera pas abordée dans notre argumentation. Nous faisons plutôt le choix d'étudier la participation politique en ligne telle qu'elle peut être envisagée dans le cadre de recherches reposant – explicitement ou implicitement – sur des conceptions délibératives de la démocratie. Autrement dit, cet article s'intéressera aux formes de communication en ligne « qui se déroulent à l'intérieur comme à l'extérieur des parlements et des organismes programmés pour adopter des résolutions » (Habermas, 1987, p. 323) et qui « constituent des arènes dans lesquelles peut s'opérer une formation plus ou moins

<sup>4</sup> La théorie politique de Jacques Rancière nous paraît d'ailleurs prometteuse pour examiner cette question. Il suffit de consulter le chapitre IV de *La démocratie Internet*, de Dominique Cardon, pour s'en convaincre. L'auteur de cet opuscule ouvre en effet la voie à une analyse rancièrienne de la forme politique d'Internet, en défendant l'idée selon laquelle la participation des usagers reposerait sur la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui. Il écrit à ce sujet : « Forums de discussion et wikis ont souvent poussé très loin "la présupposition d'égalité" que vise l'idéal démocratique lorsqu'il revendique, contre tout partage, "la part des sans-parts" dans l'espace de la parole publique ». (Cardon, 2010, p. 79)

rationnelle de l'opinion et de la volonté à propos des matières intéressant la société dans son ensemble et qu'il convient de réglementer » (ibid., p. 323).

Dans la littérature scientifique, cette identification de la participation politique en ligne à des discussions politiques s'appuie fréquemment sur le concept habermassien « d'espace public » (Habermas, 1988) ou sur les complexifications apportées à ce concept par les habermassiens de gauche (Durand-Gasselin, 2012, pp. 390-394), se traduisant notamment par les notions « d'espace public oppositionnel (Negt, 2007) ou sur de « contre-publics subalternes » (Fraser, 1990). La conception délibérative de la démocratie, telle qu'elle est développée dans *Droit et démocratie* constitue également une ressource importante pour les recherches analysant les discussions politiques en ligne (Habermas, 1997; Sintomer, 1999). Dès lors, cet article s'attachera à examiner, à la lumière de la théorie politique de Jacques Rancière, non pas les contributions des usagers à la « culture numérique », mais le « parler politique en ligne » (Greffet et Wojcik, 2008).

Nous amorcerons notre argumentation en présentant les concepts fondamentaux de la théorie politique de Jacques Rancière<sup>5</sup>. Nous reviendrons alors sur une idée au cœur de ses travaux, à savoir l'identification de la démocratie non pas à un régime politique, que celui-ci soit plutôt favorable à la participation directe des citoyens ou à leur représentation, mais à des pratiques vérifiant la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui. Nous développerons, ce faisant, les concepts sous-jacents à cette idée, en l'occurrence la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui, la distinction entre la police et la politique, « le partage du sensible », mais aussi le concept de « subjectivation ».

Dans un second moment, nous reviendrons sur ce qui, dans la littérature scientifique, est habituellement identifié à des formes concrètes de communication politique en ligne. Nous discernerons par là même plusieurs catégories de phénomènes s'apparentant, de prime abord, à des espaces publics médiatisés par Internet. Or, la théorie rancièrienne nous enjoint précisément à critiquer cette typologie des espaces publics en ligne. Nous aurons ainsi l'occasion de redessiner négativement les contours de la participation politique sur Internet à partir des thèses rancièriennes.

Nous tâcherons enfin d'analyser, d'un point de vue rancièrien, la notion de « rationalité communicationnelle », celle-ci étant sous-jacente, depuis la publication de la *Théorie de l'agir communicationnel*, à la conception habermassienne de la démocratie. Ce faisant, nous aurons l'occasion de

\_

<sup>5</sup> Nous n'évoquerons donc pas la philosophie esthétique de Jacques Rancière dans cet article, même si, en toute rigueur, il demeure artificiel de séparer sa théorie politique de son esthétique.

contester l'un des présupposés théoriques sur lequel reposent de nombreuses études sur le web politique. Nous défendrons, à l'opposé des recherches s'inscrivant dans le sillon de la philosophie sociale habermassienne, l'idée selon laquelle la participation politique sur Internet ne doit pas être associée à des discussions reposant normativement sur l'idéal du consensus, mais à des discussions sur des discussions, c'est-à-dire aux expressions en ligne du dissensus.

# 1. Retour sur la théorie rancièrienne

# 1.1. La présupposition de l'égalité

Commençons par ce qui se situe au cœur de l'édifice théorique de Jacques Rancière, à savoir la présupposition de l'égalité des intelligences, autrement dit l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui. Cette présupposition est notamment élaborée dans Le maître ignorant (Rancière, 2004a). Elle nous invite à rejeter la hiérarchie intellectuelle entre le maître et l'élève, entre celui qui sait et celui qui ignore, et, pour aller encore plus loin, entre celui qui sait ce que l'autre ignore et celui qui ignore ce qu'il ignore. Cette présupposition de l'égalité des intelligences affirme, d'une part, la capacité de n'importe qui à développer un point de vue réflexif sur sa propre existence et, d'autre part, la capacité de mettre en parole cette réflexivité. Épouser cette présupposition de l'égalité des intelligences, ce n'est donc pas affirmer que n'importe qui possède la capacité de développer la théorie de la relativité ou la théorie de l'évolution. C'est refuser vigoureusement l'idée d'une domination fondée sur la méconnaissance, c'est-àdire l'idée que les dominés restent prisonniers de la domination en raison de leur ignorance des mécanismes de la domination. Cette idée a connu - et connaît encore - beaucoup de succès dans les recherches dites « critiques ». Elle est le fondement, par exemple, de nombreuses recherches sur les phénomènes d'aliénation ou d'exploitation.

Plusieurs arguments viennent soutenir cette présupposition de l'égalité des intelligences dans la théorie rancièrienne. Passons rapidement en revue les arguments en faveur de cette dernière :

 Pour Jacques Rancière, aucune preuve n'a été apportée pour démontrer, de manière définitive, l'inégalité des intelligences (Rancière, 2004a, pp. 79-85). Jusqu'à preuve du contraire, rien n'interdirait alors d'adhérer à cette présupposition de l'égalité des intelligences.

- Même dans les rapports de domination les plus extrêmes, les dominants ne peuvent pas ne pas attribuer une intelligence minimale aux dominés (cet argument n'est pas sans rappeler la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave). Pour pouvoir donner leurs ordres aux dominés, les dominants sont en effet dans la nécessité de reconnaître aux dominés leur capacité à saisir des ordres (Rancière, 1995, pp. 71-91)
- L'ouvrage La nuit des prolétaires de Rancière (2005) donne une assise empirique à la présupposition de l'égalité des intelligences. Dans cet ouvrage, émanant d'un travail d'archives, les ouvriers apparaissent pleinement conscients des phénomènes d'exploitation au XIXe siècle. Cette conclusion contredit ainsi la distinction entre les hommes du loisir et les hommes du travail, entre ceux qui pensent l'exploitation et ceux qui subissent l'exploitation, dans la mesure où les ouvriers ne méconnaissent aucunement l'exploitation dont ils sont victimes et font, au contraire, montre de réflexivité par rapport à cette expérience. Ce travail d'archives vient par là même corroborer la présupposition de l'égalité des intelligences.
- Enfin et il s'agit probablement de l'argument le plus décisif de la théorie rancièrienne aucune « politique progressiste » (visant à ce que les dominés deviennent acteurs de leur propre histoire) n'est pensable sans épouser cette présupposition de l'égalité des intelligences. Pourquoi vouloir en effet la participation des dominés au ré-ordonnancement des rapports économiques, politiques et symboliques d'une société si ceux-ci se voient refuser, dès le départ, la capacité à devenir acteurs de leur propre histoire ? Présupposer l'inégalité des intelligences et vouloir la participation des dominés à un monde commun s'avère par là même être une contradiction (May, 2008, pp. 60-61).

# 1.2. La politique et la police

La présupposition de l'égalité des intelligences se situe au cœur de la fameuse distinction entre la police et la politique dans la théorie rancièrienne. Si la police désigne l'ordre social, c'est-à-dire non seulement la répartition des positions de pouvoir, mais également la légitimation de cette répartition, la politique se rapporte quant à elle aux pratiques émancipatrices, venant vérifier la présupposition de l'égalité des intelligences. Le concept de « police » est aussi fécond que contre-intuitif, dans la mesure où il rassemble ce que nous appelons communément « la politique », en l'occurrence les institutions politiques et les luttes de pouvoir dans cet espace institutionnel.

Cette distinction entre la police et la politique, entre l'ordre social et les pratiques émancipatrices, nous amène à opposer deux processus radicalement hétérogènes. L'ordre social est profondément inégalitaire parce qu'il repose, entre autres sur une distribution inégale des ressources économiques (oligarchie), des savoirs (épistémocratie) ou des titres de noblesse (aristocratie). En d'autres termes, l'ordre social repose sur une distribution inégale des titres entre les acteurs, ces titres donnant une légitimité à ceux qui prennent part à cet ordre. La politique rompt avec la police parce qu'elle se confond avec les pratiques émancipatrices des sans-titres, venant confirmer l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui. La démocratie, dans cette perspective, n'est aucunement un régime politique (comme dans les expressions « démocratie directe », « démocratie représentative » ou « démocratie participative »). Seules les actions collectives vérifiant l'égale capacité de n'importe qui peuvent être dites « démocratiques »<sup>6</sup>.

# 1.3. Le partage du sensible

La police ne désigne pas seulement, dans la théorie rancièrienne, une répartition particulière des positions de pouvoirs et une légitimation de cette répartition. Chaque police s'accompagne également d'un partage du sensible, définissant ce qui est visible et audible dans la société. En d'autres termes, le partage policier du sensible définit, d'une part, quelles sont les paroles audibles et, d'autre part, qui sont les êtres de parole (par opposition aux êtres n'exprimant que de manière irrationnelle leurs affects). Dans cette perspective, la politique s'inscrit en rupture avec le partage policier du sensible, dans la mesure où elle fait intervenir, par des actions collectives confirmant la présupposition de l'égalité, des « sans-parts » n'ayant ni visibilité ni parole légitime dans la société. La politique engendre par là même ce que Jacques Rancière nomme « un espace polémique » (Rancière, 2004b, p. 87), ayant pour enjeu la reconnaissance des « sans-parts » en tant qu'êtres de parole dans la société, mais aussi l'affirmation des aspirations et des représentations imprévisibles - au regard du partage policier du sensible - dont ces êtres de parole sont porteurs.

<sup>6</sup> La quatrième thèse sur la politique ne laisse aucun doute concernant l'identification de la démocratie à la politique même : « la démocratie n'est pas un régime politique. Elle est, en tant que rupture de la logique de l'*arkhé*, c'est-à-dire de l'anticipation du commandement dans sa disposition, le régime même de la politique comme forme de relation définissant un sujet spécifique » (Rancière, 2004b, p. 231).

Dans le contexte de ce que Jacques Rancière appelle nos sociétés « postdémocratiques »<sup>7</sup>, fondées sur le consensus et la liquidation du conflit, l'agir politique (et, de ce fait, démocratique) rentre nécessairement dans un rapport d'opposition avec le partage policier du sensible. En créant un « espace polémique », les pratiques politiques viennent en effet déchirer ce qui apparaît à la fois comme une nécessité et une évidence dans notre monde commun et introduisent, de ce fait, de la dissension. En ce sens, l'agir politique relève d'une logique profondément dissensuelle.

# 1.4. Subjectivation

Cette distinction entre la police, la politique et le politique étant posée, nous aimerions maintenant introduire le concept de subjectivation. Dans la théorie rancièrienne, la politique s'accompagne nécessairement d'un processus de subjectivation, consistant, d'une part, à rejeter les identités sociales attribuées par la police et, d'autre part, à produire dans l'action une nouvelle identité collective. Cette identité collective apparaît et disparaît avec les pratiques émancipatrices. La politique a donc à la fois un versant négatif et positif : elle déclassifie (au sens où elle produit une rupture avec les classifications sociales et les identités assignées par la police) autant qu'elle agrège des individus autour d'une nouvelle identité collective. Jacques Rancière illustre souvent ce processus de subjectivation par le slogan « nous sommes tous des juifs allemands » lancé en mai 1968 (Rancière, 2009, p. 313).

# 2. Une définition négative du « parler politique »

# 2.1. Catégorisation des espaces publics en ligne

La politique conjugue, pour résumer, trois caractéristiques dans la théorie rancièrienne : (1) il s'agit de pratiques émancipatrices, vérifiant le principe de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui, (2) elle s'accompagne d'un processus de subjectivation, voyant l'apparition d'un sujet collectif en surplus par rapport au décompte de l'ordre policier et, (3) pour finir, elle s'identifie à un acte de parole, au sens où elle accorde, en rupture avec le partage consensuel du sensible de nos sociétés post-démocratiques, une visibilité à des êtres de parole non reconnus en tant que tels.

<sup>7 «</sup>On n'entendra pas sous ce terme [post-démocratie] l'état d'une démocratie tristement revenue de ses espérances ou heureusement délestée de ses illusions. On n'y cherchera pas un concept de démocratie à l'âge postmoderne. Ce terme nous servira simplement à désigner le paradoxe qui fait valoir sous le nom de démocratie la pratique consensuelle d'effacement des formes de l'agir démocratique» (Rancière, 1995, p. 142)

Partant, quels sont les apports de la théorie rancièrienne pour penser la participation politique en ligne ? Dans la mesure où nous nous intéressons, non pas aux potentialités politiques de la contribution des usagers à ladite « culture numérique », mais aux discussions politiques en ligne, un détour par les recherches de Peter Dahlgren nous paraît pertinent. Cet auteur distingue en effet, dans son ouvrage *Media and Political Engagement* (2009), six domaines d'espaces publics en ligne (pp. 166-169)<sup>8</sup>. Cette distinction n'épouse, certes, qu'imparfaitement la complexité des contours empiriques des espaces publics sur Internet, mais elle présente toutefois l'avantage de fournir une première catégorisation des discussions politiques en ligne<sup>9</sup>. Par conséquent, nous allons utiliser cette catégorisation à des fins heuristiques dans le cadre de notre argumentation.

- (1) Les espaces de discussions « proto-politiques » (ou « pré-politiques »). Ces espaces de discussion en ligne ne traitent pas explicitement de thématiques politiques, mais portent en eux des potentialités politiques. En d'autres termes, les propriétés politiques de ces conversations sur Internet sont, non pas en acte, mais en puissance.
- (2) Le domaine journalistique. Il s'agit des espaces dans lesquels circulent des contenus journalistes, que ceux-ci soient fabriqués par des institutions médiatiques reconnues, par de nouveaux acteurs ou par des médias alternatifs animés par des militants (Cardon et Granjon, 2010).
- (3) Le domaine des institutions politiques (Chadwick, 2006). Dans ces espaces se déploie la communication des institutions politiques « légitimes » dans nos sociétés démocratiques, à l'instar des partis politiques, des instances gouvernementales ou par exemple des grandes organisations syndicales.

116

<sup>8</sup> Peter Dahlgren ne se contente pas de mobiliser les théories de l'espace public (et de la démocratie délibérative) pour penser les interrelations entre Internet et la démocratie. L'originalité de ses analyses provient en effet de son concept de « culture civique » (2005, 2009). Ce dernier complète la notion « d'espace public » en ce qu'il précise finement les conditions culturelles de la participation politique. Il existe, selon cet auteur, six paramètres pour définir la « culture civique » d'un groupe social déterminé : (1) les valeurs et les normes partagées par ses membres, (2) le niveau de confiance dans leurs relations, (3) les espaces médiatisés et non médiatisés dans lesquels se déploient leurs interactions, (4) leurs pratiques collectives, (5) leurs savoirs pratiques et théoriques et (6) leur identité, c'est-à-dire leur rapport subjectif à eux-mêmes et la reconnaissance sociale dont ils bénéficient par autrui. Ce point n'est d'ailleurs pas sans importance, dans la mesure où, sans estime de soi, les membres se ralliant à une culture civique ne peuvent pas s'envisager eux-mêmes comme des citoyens légitimes (Honneth, 2000).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> À l'évidence, cette distinction entre différents espaces publics en ligne a une valeur analytique, mais n'épouse qu'imparfaitement les contours de la réalité. Il existe en effet empiriquement des chevauchements entre ces six domaines, le médiactivisme conjuguant, par exemple, autant le domaine du journalisme que le domaine militant.

- (4) Le domaine militant (Granjon, 2001, Cardon et Granjon, 2010). Il s'agit des espaces en ligne dans lesquels s'expriment et s'organisent les mouvements sociaux, les groupes ou les réseaux militants ne bénéficiant pas d'une reconnaissance institutionnelle.
- (5) Les services gouvernementaux. Sans surprise, ce domaine regroupe tous les services en ligne des administrations gouvernementales, les espaces mis en place par les gouvernements pour permettre aux citoyens de délibérer de problématiques déterminées, mais aussi les dispositifs de vote en ligne.
- (6) Les forums citoyens, dans le cadre desquels les internautes entreprennent des échanges au sujet de questions explicitement politiques. Comme le souligne Peter Dahgren, ces espaces de discussion en ligne semblent être ce qui se rapproche le plus de la notion d'« espace public » (2009, p. 168).

# 2.2. Le non-conditionnement de la politique

Quelles sont alors les implications de l'adoption d'un point de vue rancièrien sur cette catégorisation des espaces publics en ligne? Nous souhaitons précisément défendre l'idée selon laquelle la théorie politique de Jacques Rancière nous engage à contester la nature politique de certains phénomènes et, par là même, à proposer une définition négative du parler politique en ligne. Elle nous enjoint, autrement dit, à exclure certains des espaces publics en ligne identifiés ci-dessus et à redessiner en négatif les frontières des discussions politiques médiatisées par Internet.

D'emblée, la théorie rancièrienne nous amène à exclure de notre analyse les espaces de discussion « proto-politiques », dans la mesure où leurs potentialités politiques – dans le meilleur des cas – ne sont pas encore actualisées. Or, Jacques Rancière se désolidarise dans ses écrits de cette conception du « possible ». Pour penser l'émergence de l'agir politique, il distingue en effet, non pas le possible de l'actuel, mais le possible du nécessaire. Cet extrait s'avère très clair à ce sujet :

Le possible, ce n'est pas l'utopie, au sens de ce qui est en attente d'actualisation. Mais c'est un réel, une existence qui n'est pas préformée dans ses conditions, qui est en excès par rapport à ses conditions et qui, du même coup, définit quelque chose comme un autre monde possible. [...] Les phénomènes de soulèvement, depuis Mai 68 jusqu'au « printemps arabe », les différents mouvements de ce type, définissent des possibles qui sont apparus dans des situations qui n'étaient pas faites pour les accueillir (Rancière, 2012b, p. 257).

Dans la théorie rancièrienne, la notion de « possible » n'a pas pour finalité d'expliquer un événement politique en le rapportant, par des liens de cause à effet, à des conditions qui lui préexisteraient. Bien au contraire, ce qui confère à l'événement politique son caractère possible, c'est précisément sa pure contingence, c'est-à-dire son indépendance par rapport à des causalités d'ordre sociologique ou économique. Dès lors, l'idée selon laquelle le domaine protopolitique favoriserait la naissance « d'une culture civique », à savoir des conditions sociales et culturelles d'une participation politique, n'est pas recevable du point de vue de Jacques Rancière 10.

Cette distinction entre le possible et le nécessaire, que d'aucuns pourraient qualifier d'absconse, touche en réalité l'une des thèses au cœur de la pensée de l'auteur de *La mésentente (1995)*. Comme le montre avec beaucoup de clarté Charlotte Nordmann (2006, pp. 107-120), Jacques Rancière défend en effet dans ses écrits la thèse de l'autonomie de la politique par rapport au social, la politique étant, de par son essence même, nécessairement distincte de l'organisation toujours inégalitaire de l'ordre social. La politique ne saurait pour lui être préformée socialement, dans la mesure où l'inégalité de l'ordre social ne peut être une condition de la confirmation, propre aux processus politiques, de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui<sup>11</sup>. De l'organisation inégalitaire de l'ordre social, il demeure, au fond, impossible de tirer autre chose que de l'inégalité sociale.

### 2.3 La gestion policière de l'opinion publique

Sans grande surprise, la théorie rancièrienne nous amène également à douter d'une possible participation politique en ligne dans les domaines des institutions politiques et des services gouvernementaux. Ces espaces publics en ligne relèvent non pas de l'agir politique, mais de l'organisation policière de nos sociétés post-démocratiques. Comment un nouveau sujet politique pourraitil faire irruption dans ces espaces de discussion en ligne? Comment les

<sup>10</sup> La théorie rancièrienne s'oppose ainsi terme à terme à l'idée suivante : « civic culture highlights those features of the socio-cultural world that serve as preconditions for people's actual participation in the public sphere and political society » (Dahgren, 2009, pp. 104-105).

<sup>11</sup> C'est d'ailleurs le sens de la critique rancièrienne de la « «méta-politique », à savoir de la lecture marxiste de la politique, pour laquelle la lutte des classes est ultimement la vérité (masquée) de la politique (Rancière, 1995, pp. 118-131). À l'occasion d'un entretien, Jacques Rancière déclare ainsi « j'ai toujours récusé l'explication par le social au sens de l'explication par la base, par ce qui est en dessous, ce penser étagé où les changements dans la société vont expliquer les changements dans la politique, dans l'idéologie, tout ce système d'explication qui va chercher dans les transformations de la composition sociale les raisons du changement ou la manière d'organiser le changement » (2012, p. 219)

interactions des internautes pourraient-elles confirmer le principe d'égalité de n'importe qui avec n'importe qui dans ces environnements numériques, alors même que ces derniers, de par leur conception et leurs finalités, rejouent les rapports inégalitaires entre les gouvernants et les gouvernés? Dans la mesure où ces espaces publics en ligne matérialisent et reconduisent le partage policier du sensible, en déterminant, par avance, ce qui peut être dit et qui peut parler, nous ne voyons pas non plus comment elles pourraient être le théâtre d'un dissensus<sup>12</sup>.

Encore plus problématique, cette organisation policière des discussions en ligne, orchestrée par les services gouvernementaux et les institutions politiques, semble aussi contribuer à une « permanence démocratique », ayant pour effet de consolider davantage le consensus des post-démocraties. Jacques Rancière révèle les ambiguïtés de la « permanence démocratique » de la manière suivante :

Je me demande pourtant si cette notion [de participation] qu'on donne comme solution aux problèmes de la démocratie n'est pas plutôt une solution aux problèmes de sa critique, la menue monnaie des grandes alternatives déchues. L'idée de la participation mêle deux idées d'origine différente: l'idée réformatrice des médiations nécessaires entre le centre et la périphérie et l'idée révolutionnaire de l'activité permanente des sujets citoyens dans tous les domaines. Le mélange des deux produit cette idée bâtarde qui donne comme lieu d'exercice à la permanence démocratique le remplissage des espaces vides du pouvoir (Rancière, 2004b, p. 110).

À partir de cette analyse, il n'est pas interdit de se demander si les espaces publics en ligne des institutions politiques ou des administrations gouvernementales ne participent pas d'un processus de légitimation étatique de l'ordre social. Pour le dire autrement, en accordant aux citoyens certaines prérogatives, elles favoriseraient la production de discours consensuels venant justifier les rapports inégalitaires entre les acteurs sociaux. Cette interrogation sur le rôle – pour le moins ambivalent – de ces espaces publics en ligne rejoint d'ailleurs une distinction, dans la théorie rancièrienne, entre deux formes d'opinion publique, l'une relevant de la structure de l'ordre policier et l'autre de l'agir politique. L'auteur explique effectivement que l'opinion publique est

\_

<sup>12</sup> Les recherches de Monnoyer-Smith sur l'organisation, par le gouvernement français, d'un débat public en ligne sur la construction d'un troisième aéroport à Paris corroborent vraisemblablement cette impossibilité de modifier les termes du débat par les internautes (Monnoyer-Smith, 2006)

identifiable, dans le premier cas<sup>13</sup>, à un processus de « reproduction des légitimations étatiques sous forme de sentiments des gouvernés » (1995, p. 56). La pensée rancièrienne nous invite par conséquent à une certaine méfiance concernant les opinions surgissant de ces espaces publics en ligne.

# 3. Penser les espaces polémiques en ligne

Au regard de la catégorisation énoncée ci-dessus, la théorie rancièrienne nous amène à identifier les espaces de discussion encadrés par des institutions politiques ou des services administratifs, non pas à des formes de participation politique en ligne, mais à des phénomènes relevant de l'organisation policière de nos sociétés post-démocratiques<sup>14</sup>. Elle nous invite par là même à prêter attention aux frontières parfois indécises entre des pratiques démocratiques et des processus contribuant au maintien des relations inégalitaires dans nos sociétés. La pensée rancièrienne se révèle donc être un appel à la prudence, enjoignant les chercheurs en sciences sociales à ne pas conclure avec trop d'empressement et d'enthousiasme aux vertus démocratiques d'Internet.

Au-delà de cette redéfinition négative du parler politique en ligne, la perspective de Jacques Rancière vient déstabiliser les présupposés théoriques d'un ensemble non négligeable de recherches, ayant la particularité d'analyser les potentialités démocratiques d'Internet en mobilisant la philosophie sociale de Jurgen Habermas. L'idée de « rationalité communicationnelle », au cœur de l'entreprise habermassienne, rencontre en effet dans la pensée de Jacques Rancière des objections substantielles<sup>15</sup>. Rappelons que cette idée de « rationalité communicationnelle », faisant l'objet d'une première formulation systématique dans la *Théorie de l'agir communicationnel* (1987), se traduit d'abord, dans le domaine de la morale, par une éthique de la discussion

<sup>13</sup> Nous reviendrons sur la deuxième forme d'opinion publique, relevant de l'agir politique, dans la dernière partie de cet article.

<sup>14</sup> En toute rigueur, il resterait à évaluer, dans les termes de Jacques Rancière, le caractère politique des espaces publics en ligne appartenant aux trois autres domaines, à savoir les médias alternatifs, le web militant et les forums citoyens. La pensée rancièrienne nous autorise, nous semble-t-il, à envisager ces formes discursives comme de possibles contributions numériques à l'agir politique. Toutefois, nous préférons remettre cette analyse à une publication ultérieure, dans laquelle nous nous attacherons à circonscrire positivement les contours du parler politique en ligne. 15 L'ensemble du chapitre III de *La mésentente* est consacré à la critique des thèses habermassiennes (Rancière, 1995, pp. 71-91). La théorie politique de Jacques Rancière s'est, à l'évidence, construite en opposition avec la philosophie sociale de Jurgen Habermas (mais aussi avec la sociologie critique de Pierre Bourdieu et le marxisme de Louis Althusser).

(Habermas, 1986, 1992) puis, dans le domaine politique, par une conception délibérative de la démocratie (Habermas, 1997)<sup>16</sup>.

Dans le premier tome de la *Théorie de l'agir communicationnel*, le Francfortois propose une définition provisoire, mais intuitive, de la rationalité communicationnelle : « ce concept [renvoie] finalement à l'expérience centrale de cette force sans violence du discours argumentatif, qui permet de réaliser l'entente et de susciter le consensus » (1987, p. 27). Partant, la démocratie délibérative doit, pour Jurgen Habermas, s'alimenter de cette rationalité communicationnelle à l'œuvre dans les discussions se déployant dans des espaces publics informels (assemblées citoyennes, réunions syndicales, etc.) ou formels (les parlements, etc.). Dès lors, les recherches en sciences sociales questionnant les interrelations entre Internet et la démocratie à partir d'un point de vue habermassien s'efforcent souvent d'étudier les manifestations concrètes de cette rationalité communicationnelle dans les différents espaces publics en ligne précédemment citées.

Pour Jacques Rancière, cette problématisation habermassienne du parler politique en ligne s'appuie sur des présupposés théoriques erronés. La rationalité politique ne saurait être, pour lui, la rationalité communicationnelle de discussions visant une entente mutuelle. Bien qu'il affirme, avec Jürgen Habermas, l'impossibilité de réduire la politique à la violence (Rancière, 1995, p. 71), il se démarque du Francfortois en proposant une conception alternative de ce qu'est une discussion politique, résolument plus « polémique ». Jacques Rancière expose les raisons de son rejet des thèses habermassiennes dans le passage ci-dessous :

C'est la raison pour laquelle la politique ne peut pas s'identifier au modèle de l'action communicationnelle. Ce modèle présuppose les partenaires déjà constitués comme tels et les formes discursives de l'échange comme impliquant une communauté du discours, dont la contrainte est toujours explicitable. Or le propre du dissensus politique, c'est que les partenaires ne sont pas constitués non plus que l'objet et la scène même de la discussion. Celui qui fait voir qu'il appartient à un monde commun que l'autre

<sup>16</sup> Comme en témoigne le chapitre VIII de *Droit et démocratie* (Habermas, 1997, pp. 355-414), Jurgen Habermas n'abandonne pas le concept d'espace public dans ses analyses, mais s'efforce de l'intégrer dans sa conception délibérative de la démocratie. L'espace public, dans cette dernière, doit être protégé par les normes juridiques et les institutions politiques, de manière à pouvoir jouer un rôle de « caisse de résonance apte à répercuter les problèmes qui, ne trouvant de solution nulle part ailleurs, doivent être traités par le système politique », tout en devant « renforcer la pression qu'exercent les problèmes eux-mêmes, autrement dit non seulement percevoir et identifier, mais encore formuler les problèmes de façon convaincante et influente, les appuyer par des contributions et les dramatiser de façon à ce qu'ils puissent être repris et traités par l'ensemble des organismes parlementaires ». (ibid., p. 386).

ne voit pas ne peut se prévaloir de la logique implicite d'aucune pragmatique de la communication (Rancière, 2004b, p. 244).

Rancière. les thèses habermassiennes s'avèrent insatisfaisantes, dans la mesure où elles n'interrogent pas l'un des enjeux essentiels des discussions politiques, à savoir l'existence d'une scène commune de discussion entre ceux qui ont part à l'ordre social et ceux qui n'ont pas part à l'ordre social. Si la philosophie sociale de Jurgen Habermas nous offre bien les ressources conceptuelles pour penser les processus de résolution des désaccords politiques entre des interlocuteurs se reconnaissant mutuellement comme des partenaires légitimes d'interaction, elle ne nous est d'aucun secours pour questionner ce qui est propre aux discussions politiques, en l'occurrence les désaccords sur l'identité des sujets reconnus comme des interlocuteurs légitimes, d'une part, et les désaccords sur l'objet même des discussions politiques, d'autre part. La théorie rancièrienne nous amène précisément à analyser ces désaccords sur les désaccords. Sont en effet authentiquement politiques les discussions engageant un processus de reconfiguration du partage policier du sensible (définissant quelles sont les paroles audibles et qui sont les êtres de parole dans un ordre social) et créant ainsi ce que Jacques Rancière appelle « un espace polémique ». (2004b, p. 87).

Ce concept « d'espace polémique » s'avère d'ailleurs intimement lié à la distinction, esquissée ci-dessus, entre deux formes d'opinion publique, l'une étant structurée par l'ordre policier et l'autre étant propre à l'agir politique. Contrairement aux processus de légitimation étatique de l'ordre social, l'opinion publique émanant d'un espace polémique est « une opinion qui juge de la manière même dont on se parle et dont l'ordre social tient au fait de parler et à son interprétation » (Rancière, 1995, p. 77). En d'autres termes, si la première consiste au fond à apporter « un choix entre des réponses proposées » (ibid., p. 56) par les institutions politiques, la seconde « [invente] la question que personne ne se posait » (ibid., p. 56). Une véritable opinion publique politique, pour Jacques Rancière, ne répond pas à un problème dont les coordonnées sont d'ores et déjà fixées par les institutions politiques : elle est la manifestation d'une parole inattendue, portée par de nouvelles subjectivités.

Partant, il n'est pas suffisant, au regard de la théorie rancièrienne, d'évaluer la conformité des discussions politiques en ligne aux normes de l'agir communicationne117. Il faut plutôt examiner comment les interactions discursives

<sup>17</sup> L'argumentation développée dans cette troisième partie ne semble pas pouvoir être appliquée telle quelle aux théories des habermassiens de gauche et, plus spécifiquement, aux concepts de « contre publics subalternes » (Fraser, 1990) et « d'espace public oppositionnel » (Negt, 2007). Bien

en ligne peuvent contribuer à l'émergence d'« un espace polémique », dans le cadre duquel ceux qui n'ont pas pris part à un ordre social s'efforcent d'acquérir une visibilité et de s'affirmer en tant qu'êtres de parole. Par conséquent, il s'agit d'examiner les processus de subjectivation en ligne, grâce auquel les sans-parts se créent une identité collective et, ce faisant, se donnent une visibilité tout en s'affirmant en tant qu'êtres de parole. Autrement dit, étudier les interrelations entre Internet et la démocratie d'un point de vue rancièrien, c'est étudier toutes les ressources numériques contribuant à produire, non pas du consensus, mais du dissensus.

# Conclusion

Que pouvons-nous tirer de notre analyse? La contribution de la théorie rancièrienne à l'analyse du problème des interrelations entre la démocratie et Internet nous paraît, certes modeste, mais pertinente pour mettre en lumière certaines difficultés de la littérature scientifique sur le web politique. Elle vient, premièrement, questionner la manière dont les recherches en sciences sociales construisent leur objet quand elles s'intéressent au parler politique en ligne. Elle nie en effet le caractère politique de la communication en ligne des institutions politiques, d'une part, et des services de « e-gouvernement », d'autre part. Elle nous conduit, simultanément, à rejeter l'idée selon laquelle certaines discussions en ligne seraient politiques, non pas en acte, mais en puissance. Dans la mesure où la pensée rancièrienne affirme l'autonomie de la politique par rapport au social, elle s'avère dans l'impossibilité de reconnaître l'existence de conditions préformant socialement la participation politique et, par là même d'espaces de discussions « proto-politiques ».

Dès lors, la théorie rancièrienne redéfinit négativement les contours de la participation politique en ligne, en nous aidant à saisir ce qu'elle n'est pas. Cette définition négative du parler politique en ligne n'est pas sans conséquence pour les recherches en sciences sociales , parce qu'elle nous invite à dépasser la problématique par trop englobante des interrelations entre la démocratie et Internet pour, au contraire, distinguer deux problèmes spécifiques concernant

que les limites de cet article ne nous permettent pas d'analyser ces deux concepts d'un point de vue rancièrien, nous pouvons d'ores et déjà mentionner une différence essentielle entre les thèses des habermassiens de gauche et celles de Jacques Rancière, à savoir la question du conditionnement social et culturel de l'agir politique. Comme nous le savons à présent, la pensée rancièrienne entend préserver l'autonomie du politique en affirmant le non-conditionnement social de l'agir politique. Or, les habermassiens de gauche s'efforcent au contraire de penser les espaces publics en tenant compte des déterminants sociaux de la participation des acteurs aux discussions politiques. La place accordée au social dans leurs analyses les distinguent par conséquent de la théorie rancièrienne.

les discussions politiques en ligne. Ceux-ci pourraient être formulés de la manière suivante :

- (1) Comment les médias numériques peuvent-ils participer à l'organisation policière et, par là même, à la consolidation du consensus propre à nos sociétés post-démocratiques ?
- (2) Comment les médias numériques peuvent-ils, au contraire, contribuer à l'irruption de l'agir politique 18 ?

Au-delà de cette redéfinition négative des discussions politiques en ligne, la théorie politique de Jacques Rancière engage, en second lieu, une critique de la conception habermassienne de la démocratie délibérative, celle-ci étant sousjacente à de nombreuses recherches sur le web politique. Il ne s'agit en effet plus d'examiner les discussions politiques en ligne, mais les discussions sur les discussions, bref, tout ce qui génère du dissensus.

# Références bibliographiques

BENKLER Y., 2006, The Wealth of Networks. Yale, University Press.

BENNEY J., 2013, « The aesthetics of microblogging », *Weibo Tiburg Papers in Culture Studies*, <a href="https://www.tilburguniversity.edu/upload/e4ef741d-2c6a-4ad9-9b17-32e103332502\_TPCS\_66\_Benney.pdf">https://www.tilburguniversity.edu/upload/e4ef741d-2c6a-4ad9-9b17-32e103332502\_TPCS\_66\_Benney.pdf</a>, dernière consultation 14/09/2013.

BRUNS A., 2008, *Blogs, Wikipedia, Second life, and Beyond: from Production to Produsage*, New York, Peter Lang.

CARDON D. et F. GRANJON, 2010, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po.

CARDON D., 2010, La démocratie Internet, Paris, Le Seuil.

CHADWICK A., 2006, Internet Politics: States, Citizens and New Communication, New York, Oxford University Press.

DAHLGREN P., 2005. «The Internet, Public Spheres and Political

<sup>18</sup> Trois axes de recherche pourraient, par ailleurs, être déclinés de ce deuxième problème. Analyser la contribution des médias numériques à l'apparition d'un événement politique, c'est en effet étudier (1) comment ceux-ci confirment le principe d'égalité de n'importe qui avec n'importe qui, (2) comment ils concourent à la formation d'un nouveau sujet politique et (3) dans quelle mesure ils participent « à déchirer » le partage policier du sensible.

- Communication: Dispersion and Deliberation», *Political Communication*, vol. 22, n° 2, pp. 147-162.
- DAHLGREN P., 2009, *Media and Political Engagement*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DAHLGREN P., 2012, «Web et participation politique: quelles promesses et quels pièges?», *Questions de communication*, n° 21, pp. 13-24.
- DROST R., 2010, *Politische Kommunikation und YouTube.com*, Munich, Grin Verlag.
- DURAND-GASSELIN O., 2012. L'école de Francfort, Paris, Gallimard.
- FRASER N., 1990, «Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy», *Social Text*, n° 25-26, pp. 56-80.
- GRANJON F., 2001, L'Internet militant, Paris, Apogée.
- GREFFET F. et S. WOJCIK, 2008, « Parler politique en ligne », Réseaux, vol. 4, n° 150, pp. 19-50.
- HABERMAS J., 1986, Morale et Communication, Paris, les éditions du Cerf.
- HABERMAS J., 1987, Théorie de l'agir communicationnel, Paris, Fayard.
- HABERMAS J., 1988, L'espace public, Paris, Payot.
- HABERMAS J., 1992, De l'éthique de la discussion, Paris, les éditions du Cerf.
- HABERMAS J. 1997, Droit et démocratie, Paris, Gallimard.
- HONNETH A., 2000, La lutte pour la reconnaissance, Paris, les éditions du Cerf.
- JENKINS H., 2008, Convergence Culture: Where Old and New Media Collide, New York, New York University Press.
- JOUET, J., 2011, « Des usages de la télématique aux Internet studies », dans J. DENOUEL et F. GRANJON (dir.) Communiquer à l'ère numérique, Paris, Presses des Mines, pp. 45-90.
- MAY T., 2008, *The Political Thought of Jacques Rancière*, University Park, The Pennsylvania State University Press.
- MILLERAND F., S. PROULX et J. RUEFF (dir.), 2010, Web social Mutation de la communication, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- MONNOYER-SMITH L., 2006, « Être créatif sous la contrainte », *Politix*, vol. 3, n° 75, pp. 75-101.
- MONNOYER-SMITH L., 2011, «La participation en ligne, révélateur d'une

- évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, vol. 1,  $n^{\circ}$  1, pp. 156-185.
- NEGT O., 2007, L'espace public oppositionnel, Paris, Payot.
- RANCIÈRE J., 1995, La Mésentente, Paris, Galilée.
- RANCIÈRE J., 2004a, Le maître ignorant, Paris, 10x18.
- RANCIÈRE J., 2004b, Aux bords du politique, Paris, Gallimard.
- RANCIÈRE J., 2005, La nuit des prolétaires, Paris, Hachette.
- RANCIÈRE J., 2009, *Et tant pis pour les gens fatigués,* Paris, éditions Amsterdam.
- RANCIÈRE J., 2010, « Interview with Jacques Rancière », *Ephemera*, vol. 10, n° 1, pp. 77-81.
- RANCIÈRE, J., 2012a, « Five questions for Jacques Rancière / Cinq questions à Jacques Rancière An interview with Oliver Davis », *Contemporary French and Francophone Studies*, Vol. 16, n° 2, pp. 151-156.
- RANCIÈRE J., 2012b, La méthode de l'égalité, Paris, Fayard.
- RANCIÈRE J., 2013, «The Power of Political, Militant, 'Leftist' Cinema. Interview with Jacques Rancière », *Cinema Comparat/ive Cinema*, vol. 1, n° 2, pp. 9-17.
- RUEFF J. 2013, « Contributions de la théorie de Jacques Rancière à l'analyse des pratiques démocratiques en ligne », dans O. KANE et É. GEORGE (dir.), Où en est la critique en communication ?, actes du colloque, 7-11 mai 2012, Montréal, pp. 187-197, <a href="http://gricis.uqam.ca/IMG/pdf/ActesColloqueOu-en-est-la-critique-en-communication Gricis2012 Reduit.pdf#page=199">http://gricis.uqam.ca/IMG/pdf/ActesColloqueOu-en-est-la-critique-en-communication Gricis2012 Reduit.pdf#page=199</a>, 14/09/2013.
- SINTOMER Y., 1999, La démocratie impossible, Paris, La Découverte.
- TAPSCOTT D. et A. WILLIAMS, 2006, *Wikinomics : How Mass Collabouration Changes Everything*, Londres, Penguin.
- TAYLOR A. et K. GESSEN (dir.), 2011, Scenes from Occupied America, New York, Verso.